

FACULTE D'ARCHITECTURE
Auteur.e : Marcelle Rabinowicz

Date : 19/03/2024
N° de version du document : 1
Destinataires : membres du Conseil
Facultaire

Caractère du document :
Public :
Interne : X
Confidentiel :
Ne pas diffuser sans autorisation :
Autre :

Procès-Verbal

19.03.2024

Présents : Marcelle Rabinowicz (Présidente), Jean-Didier Bergilez, David Lo Buglio, Geoffrey Grulois, Anne-Sophie Daout, Victor Brunfaut, Inès Camacho-Santos, Ben Clark, Maurizio Cohen, Ludivine Damay, Philippe De Clerck, Maud De Rijck, Pierre Dejasse, Bernard Deprez, Denis Derycke, Chiara Fucelli, Christine Godfroid, Carlo Goncalves, Charlotte Gyselynck, Kiran Katara, Judith le Maire, Pauline Lefebvre, Gery Leloutre, Daniel Linze, Geneviève Martin, Julie Martineau, Pascal Mathieu, Pedro Miguel Monteiro de Sousa, Luisa Moretto, Georges Pirson, Denis Pools, Isabelle Prignot, Marianne Puttemans, Yves Robert, Christine Schaut, Alain Simon, Jean Simon, Cécile Stas, Jean Sterno, Mehri Tasouji, Bertrand Terlinden, Wouter Van Acker, Ellen Van Huffel, Thomas Vilquin, Grégoire Spaeth, Mélusine Le Brun, Eric Van Essche
Excusés : Grégorio Carboni Maestri, Carine Jacques, Iwan Strauven, Marc Mawet

0. Suivi des questions générales relatives à l'université

0.1. Infrastructures - Information

Le matériel nécessaire à l'accueil de la SIP est livré cette semaine au Lombard.

1. Administration du Conseil facultaire

1.1. Approbation de l'ordre du jour. **Annexe n°0**

L'ordre du jour est approuvé.

1.2. Approbation du procès-verbal de la séance du 27 février 2024. **Annexe n°1**

Le procès-verbal est approuvé.

2. Administration de la Faculté

Plan facultaire de développement (PFD) – Présentation et état d'avancement.

Le Vice-Doyen aux Ressources Humaines présente le projet de Plan Facultaire de Développement (PFD) qui sera soumis au rectorat. Le PFD est un outil détaillant l'utilisation des ressources facultaires et la projection d'une politique d'enseignement et de recherche en fonction des départs.

Il s'agit du second plan facultaire pour notre faculté. Celui-ci couvre la période 2025-2030 et touche aux différents domaines de la faculté (enseignement, recherche, ...).

La présentation faite ce jour est encore susceptible de modifications.

Contexte

Le PFD a été construit sur base d'une nouvelle clé de répartition définie par l'Université : 50% recherche – 50% enseignement
La faculté doit, par ailleurs, rendre 2 ETP de cadre à l'Université. Nous pouvons compter sur 7,8 ETP de ressources (réparties sur les 3 cadres de la faculté).

Vient se greffer sur ces ressources, du cadre Horta initialement dédié aux promotions (1,2 ETP) (ces promotions ne devant plus être attribuées à l'avenir). La faculté souhaite également compter sur un complément de soutien à la recherche demandé au central ainsi que sur une part du cadre complémentaire approuvé par le CA de l'ULB que la faculté souhaite réserver pour l'enseignement du projet.

Axes de développements

1. Rééquilibrage des 4 domaines d'enseignement

- Composition et représentation
- Culture constructive
- Histoire & Société
- Projet

2. Renforcement de la recherche

Articulation du PFD en matière d'enseignement et de recherche

Au niveau de la recherche

L'objectif est de construire / créer :

- 3 chaires temps plein :
 - o Performance énergétique et technique du bâtiment
 - o Socio-écosystèmes urbains et ruraux
 - o Building and material heritage
- 1 poste d'assistant (culture constructive)
- 1 mini-chaire partagée (droit de l'urbanisme et droit de l'environnement)
- 1 administratif recherche PATGS

Au niveau de l'enseignement

L'objectif est d'arriver à la création de :

- 8 postes de maîtres de conférences
 - o Histoire, société, patrimoine
 - o Socio-anthropologie
 - o Moyens d'expression
 - o Urba
 - o Culture constructive
 - o Paysage
- 3 postes APA (Assistant en Projet d'Architecture) + 6 postes APA (si obtention cadre complémentaire CA)
- 10+2 postes AEX (Assistant Chargé d'Exercices)
 - o Moyens d'expression
 - o BA
 - o Eco (2 postes financés par Polytech)

Le décanat a rendez-vous avec l'équipe rectorale le 22 mars prochain pour présenter ce projet de PFD. Le plan finalisé sera ensuite envoyé au rectorat mi-avril tenant compte des remarques suite à la réunion du 22 mars. La position finale du rectorat est attendue pour début mai.

Les questions suivantes sont posées :

Pourquoi le partage d'une chaire avec l'Ecole Polytechnique ?

Il n'y aura pas stricto sensu de chaire partagée mais la mise à disposition de 2 AEX (0.1 ETP) par Polytech qui permettront de répondre à de nombreux prêts de cours de la part de notre faculté.

Un soutien en correction au cours de Mathématiques est-il toujours envisageable ?

Le soutien en AEX est toujours disponible indépendamment du PFD. Il « suffit » pour cela de suivre et de répondre aux appels quand ils sont envoyés.

Quid de l'engagement d'une chaire en socio-écosystèmes urbains et ruraux et de Maîtres de conférences dans les mêmes domaines ?

La chaire ne couvrira pas l'ensemble des besoins en enseignement à long terme.

C'est pourquoi un engagement en maître de conférences est prévu. Cet engagement n'étant pas simultané à l'ouverture des chaires. Par ailleurs, les charges de Maîtres de conférences permettent d'engager des professionnels apportant une expertise pratique développée par ailleurs.

Des collègues pourraient-ils postuler aux ouvertures de postes tout en remaniant leurs enseignements ?
Toute personne intéressée et entrant dans les conditions peut postuler.

Le Vice-Doyen RH confirme qu'il s'agit bien d'une proposition qui va être faite au rectorat.
Beaucoup d'éléments (et notamment les demandes supplémentaires introduites au rectorat) restent donc encore au conditionnel à ce jour.

3. Ressources humaines

3.1. Prise d'acte des décisions prises en urgence par le Bureau facultaire du 12 mars 2024

Mandat APA intérimaire

Prise d'acte de la désignation de **M. François LAMBLIN** pour un mandat d'assistant en projet d'architecture intérimaire 0,4 etp du 01/04/2024 au 31/07/2024
(Reserve facultaire)

Le conseil facultaire prend acte.

3.2. Reconnaissance de niveau B

Prise d'acte du dépôt du dossier de reconnaissance de niveau B par :

- **Madame Sophie HUBAUT**

Le conseil facultaire prend acte.

4. Suivi des commissions permanentes

4.1. Commission de l'enseignement

Suivi de la commission du 5 mars 2024

- **Appel étudiants assistants** – Introduction des demandes pour le **lundi 22 avril à 12h**
L'appel a été envoyé à l'ensemble des titulaires et des co-titulaires concerné.e.s (UE de Ba)
- **Programme 2024-2025** – Informations
 - Rappel des modifications au programme de cours actées au CF de juin 2023 en prévision de la rentrée 2024-2025
 - Prise d'acte de modifications de dénomination d'UE et AA pour 2024-2025 :
 - L'UE « Urbanisme et géographie humaine » devient « Urbanisme » (URBAP311)
 - L'AA « Économie urbaine » devient « Économie de l'architecture » au sein de l'UE « Exercice de la profession » (STAGP5210)
- **Dossiers FEE** – Classement des dossiers – Information
 - Dossiers inter facultaires :
 - Public Factory (Interfacultaire)
 - Boutique des Sciences (Interfacultaire)Les deux dossiers ont été classés A par la commission enseignement
 - Dossier facultaire
 - Labo PhotoLe dossier est classé A par la commission enseignement
- **BIP** – Réédition du BIP « Heritage and Innovation : Art Nouveau, past, present and future challenges » de Marcelle Rabinowicz – Prise d'acte

Le conseil facultaire prend acte de ces informations et entérine le classement des dossiers FEE.

4.2. Commission des relations internationales et des Voyages

Suivi de la commission du 5 mars 2024

- Retour sur la mission de la Vice-Doyenne aux relations extérieures à l'ENA Rabat et l'EAC Casablanca :
La convention d'échanges Erasmus+ est signée avec l'ENA Rabat, la Vice-Doyenne a rencontré le directeur M. Abdelhadi Ibnayhya, elle a pu visiter l'école, la bibliothèque, la photothèque, a participé aux deux journées séminaires du RHAM (Réseau de recherche sur l'architecture du Maroc) ainsi qu'à la journée doctorale sur les ressources documentaires en architecture. Elle a également visité l'EAC, Ecole privée d'architecture de Casablanca avec qui des contacts ont été établis en vue d'une possible convention d'échanges. Elle a également été reçue à l'Université Hassan II, partenaire privilégié de l'alliance CIVIS.

- La convention de renouvellement Erasmus + est signé avec l'école nationale d'architecture de Tétouan.
- Le Mou avec la JWU, Japan Women University sera signé en avril par les instances de la JWU après approbation au CA de l'ULB en mars.
- Demandes de financement :
 - Demande de financement d'Iwan Strauven pour un montant de 7370 euros pour un voyage d'étude en Bachelier 2 dans le cadre du cours Projet d'Architecture 2 (PROJP2300).
400 étudiant-es sont encadré-es par un total de 17 enseignant-es. La demande porte sur le remboursement des frais de voyage des enseignant.e.s pour un montant maximal de 400 euros/enseignant-e.
Un budget de 10.000 euros a par ailleurs été alloué par la faculté au voyage de BA2 pour de l'aide aux étudiant-es .
La CRIV propose d'accepter de soutenir les 17 enseignant-es de BA2 dans ce déplacement mais, demande un complément d'information sur le budget réel demandé pour chaque enseignant-e (déplacement et le logement ?). Il sera également demandé à la commission finance d'intervenir dans cette demande afin de ne pas mettre à mal le budget de la CRIV pour qu'elle puisse encore accepter les demandes à venir.
Il est à noter que, cette demande entre en compte dans le budget mobilité personnelle de l'enseignant-e pour toutes autres demandes à la CRIV
 - Demande de financement de Fabien Dautrebande pour un montant de 1550 euros. Micromegaslab Expo-Jury au FRAC de Dunkerque du 29 au 31 mai.
Demande de financement détaillée : train pour 7 personnes dont deux externes à la fac (665 euros), 2 nuits pour 3 enseignant-es (570 euros), frais de gardiennage du FRAC pour deux matinées (315 euros) pour permettre l'accès au Frac pour la préparation de l'expo et des jurys.
Organisation d'une exposition et d'un moment d'échange dans le FRAC de Dunkerque en aboutissement du travail de l'atelier sur la ville, et ceci en profitant de l'opportunité créée par les jurys de fin d'année. Dunkerque est aujourd'hui une ville en recherche, questionnement et développement, entre autres grâce aux développements industriels en cours, soutenus par le pouvoir national, à l'ambition touristique de la ville d'un point de vue Balnéaire, et des envies au niveau culturelles (ce dont témoigne la présence du FRAC dans la ville). Les objectifs de cet événement sont multiples et à plusieurs niveaux :
 - 1/ Exposer les réflexions et produits du travail de l'atelier MicromegasLab dans un lieu emblématique de la ville de Dunkerque, en l'offrant à voir aux intervenant-es de la ville et à ses habitant-es .
 - 2/ Permettre à la faculté de s'exposer hors les murs, de valoriser son travail, et d'augmenter sa visibilité au travers d'un événement au sein d'une institution culturelle pivot en France.
 - 3/ Intensifier les liens établis avec l'ENSAP Lille, avec laquelle l'atelier a effectué un échange au premier semestre (Prof. Didier Debarge au 1er semestre, coll. Philippe Rizzotti).
 - 4/ Réaliser les jurys des étudiant-es dans un lieu stimulant, en relation directe avec leur travail et valorisant la production de la faculté, ainsi que les échanges au-delà du projet et, par-là explorer l'articulation entre production dans un cadre académique et ancrage territorial. Ceci pourrait être particulièrement significatif pour les étudiant-es de MA2.
 - 5/ Communiquer le travail au travers d'un book (assemblage de plusieurs Booklet au format B5 et panneaux A1), reflet de l'intense pédagogie collective et de l'engagement des étudiant-es dans leur projet. Les booklets seront relus par les enseignant-es de l'atelier, ainsi que par des interlocuteurs extérieurs avant leur reproduction.
 - 6/ Valoriser tous les partenariats établis depuis le premier semestre par l'atelier, et offrir un espace d'exposition et d'échanges dans la ville concernée.
 La CRIV propose d'accepter le financement du déplacement en train pour les 5 membres de la faculté mais la CRIV ne peut pas prendre en charge les 2 invité-es extérieur-es . La CRIV propose d'accepter le financement du logement pour les trois enseignant-es de l'atelier et de voir avec la cellule finances et logistique si le gardiennage peut être pris en charge par le fonds support aux enseignements.

Le conseil facultaire valide les propositions de la commission.

- Sélection de la mobilité étudiante Out 2024-2025 – Information – **Annexe n°2**

4.3. Commission Recherche

Suivi de la commission du 11 mars 2024

- **Dépôt, soutenance de thèse et épreuve intermédiaire**
 - Gérard Matondo : Report de la soutenance publique : une nouvelle date doit être annoncée très bientôt.
 - Gaëlle Faguet : Epreuve intermédiaire le 6 mai à 13h.
Rappel : le texte de la présentation et le rapport du comité sont à déposer sur Di-Fusion.

- Dalia Perziani : Soutenance publique le 21 mars à 17h au bâtiment K sur le campus du Solbosch

- **Classement facultaire des Mini Arc**

Une commission scientifique composée de Geoffrey Grulois, Elke Couchez, Véronique Boone et présidée par Judith le Maire a été chargée de classer les projets/candidats mini-ARC.

Voici leur classement :

1. Pauline Dubois - *La pratique architecturale contemporaine à l'épreuve de la maintenance. Enquête sur les conditions, formes et outils de transmission des savoirs*
2. Camille de Jerphanion - *La crise de l'objet : une histoire des détournements d'objets en architecture dans les années 1970*
3. Alexis Tribel - *Penser la ville multispécifique : alliances et frictions autour de la cohabitation avec le faucon pèlerin à Bruxelles*
4. Amélie Darimont - *La patrimonialisation architecturale bruxelloise : le classement entre institutionnalisation et controverses*

Le conseil facultaire prend acte des dossiers déposés auprès de la commission et valide le classement.

- **Actualités des centres**

Alice – Hortence :

16 avril : Séminaire de Uri Wegman : Vessels, arrows and clouds

Hortence – Habiter :

- 19 mars 16:00: Sebastiaan Loosen: *In the name of development*
- 20 mars 12:00: Sebastiaan Loosen & Sarah Melsens : *Editorial Pipeline*

Sasha:

- 20 mars : Thierry Bonnot : séminaire attachement aux choses + conférence
- 24 avril : Geneviève Pruvost : Séminaire sur les matérialités + conférence *Quotidien politique et l'écologie de la subsistance*

Alice :

Obtention d'un FER

Panorama :

La plateforme a obtenu un financement pour un logisticien de recherche à 100%.

LoUISÉ :

- 14 mars à 9 :30 : séminaire sur les cultures de la planification
- 26 mars 14 :00 : présentation des résultats du projet Carbone

Habiter :

12 mars : Judith le Maire : Curating Library - Les archives et l'architecture vernaculaire africaine.

Clara

- Appel à contribution pour la rubrique « Archives » ainsi que la rubrique « Position(s) ». A soumettre avant la fin du mois de mars.
- Appel à contribution pour le dossier thématique du numéro 11 « Ethique du détail »

Les laboratoires de la faculté d'architecture ont obtenu un mi-temps PATGS via un appel de l'ULB.

- **Demandes de financement (voir annexe)**

- Lyna Bourouiba : Séjour à l'Academia Belgica : demande pour les frais de transport à hauteur de 466€
La demande est acceptée sous réserve d'une demande FRNS ou d'une preuve d'inéligibilité.
- Véronique Boone : Exemplaires pour la série Parcours d'architecte ; La commission accepte la demande à hauteur de 2000€. Les postes de dépenses sont éligibles à l'exception de ceux concernant la rémunération d'auteurs.
- Wouter Van Acker : Correction d'images par Spector Books pour l'ouvrage « The zero degree of architectural writing » : demande acceptée à hauteur de 2000€.
- Salvator-John Liotta : Guide d'Architecture Tokyo. La demande est acceptée à hauteur de 2000€ (pré-achat de 80 exemplaires).
- Benoit Burquel : La demande est acceptée pour pré-achat de 100 exemplaires pour la monographie concernant Aurelie Hachez à hauteur de 2000€.
- **Rappel** : le logo de la faculté doit apparaître sur les ouvrages financés.

Le conseil facultaire valide les propositions de financement de la commission.

- **Chaire internationale IN ULB**

La commission recherche propose de classer première et prioritaire l'unique demande reçue. Il s'agit de la demande de Geoffrey Grulois pour inviter la professeure Adriana Sansao de l'Université Fédérale de Rio de Janeiro en novembre 2024.

Le conseil facultaire valide le classement proposé par la commission.

4.4. Commission carrières et bien-être

Suivi de la commission du 11 mars 2024

- Plan Facultaire de Développement
Présentation – état d'avancement

- Intégration des enjeux « Genre et Diversité »

Une réflexion est menée pour étendre les missions de la commission afin d'y intégrer les enjeux « genre et diversité ». Un point sera inscrit au CF du mois de mai.

5. Divers

- Surveillance des examens : les appels à inscription vont être lancés.

Marcelle Rabinowicz
Doyenne